

## Mesures financières de soutien Flandre

### Extension du régime de garantie par la 'Participatie Maatschappij Vlaanderen'

En étendant le régime de garantie via PMV/Z pour les dettes bancaires et non bancaires existantes, la Flandre veut apporter un soutien supplémentaire aux entreprises touchées et élargir l'accès au financement de leurs activités et investissements.

La Flandre prévoit la possibilité de faire garantir un **financement** par la Participatie Maatschappij Vlaanderen (PMV). Cette garantie peut s'ajouter aux garanties existantes. Cependant, elle représente un coût, il est donc important de vérifier au préalable auprès des banques quelles sont les possibilités existantes compte tenu des garanties déjà données afin de déterminer la marge disponible prioritairement au niveau bancaire, et ce de sorte à minimiser les coûts de garantie.

Afin de limiter l'impact économique des mesures imposées dans le cadre de la crise du coronavirus, le gouvernement flamand a décidé d'élargir le régime de garantie existant chez PMV avec **'la garantie de crise corona'**. Grâce à cette extension, les entreprises et les indépendants peuvent également bénéficier en cette période de crise d'une garantie par PMV pour un 'crédit-relais' destiné à couvrir les dettes non bancaires existantes (datant de maximum 12 mois).

Tous les indépendants, les PME et les grandes entreprises qui ont besoin d'un 'crédit-relais' en raison de la crise corona peuvent faire usage de cette garantie, sous réserve de démontrer le lien entre le besoin et la crise corona.

Il s'agit de **dettes existantes non bancaires**, telles que les dettes ou les arriérés de cotisations de sécurité sociale et de TVA, les arriérés de loyer ou, par exemple, les salaires datant de plus de 3 mois (compte tenu de la reconstitution du fonds de roulement).

Ainsi, toute personne qui a payé des dettes échues avec ses fonds propres, par exemple il y a 6 mois (le régime s'applique donc aux dettes datant de moins de 12 mois) ou qui souhaite apurer son propre compte courant, peut également faire appel à 'la garantie de crise corona'.

En plus du régime de garantie pour les dettes non bancaires existantes, les **dettes bancaires existantes** provenant de crédits de caisse et de crédits pour couvrir le besoin en fonds de roulement qui n'ont pas encore été couvertes par la garantie peuvent également être garanties à 50 %. Comme condition, le titulaire de la garantie doit s'engager par écrit à conserver ces crédits pendant au moins trois mois et à ne pas les rendre exigibles.

### Dans ce document

Extension du régime de garantie par la 'Participatie Maatschappij Vlaanderen'

Garantie COVID-19 Gigarant

Nouvel emprunt subordonné

Flandre: Prêt Winwin ("Winwinlening")



Les engagements découlant de contrats de leasing ou d'autres transactions qui n'ont pas encore été couverts par le régime de garantie peuvent également être garantis à 50 %. Toutefois, le titulaire de la garantie doit accepter un report de paiement d'au moins trois mois.

Une extension de la garantie pour les engagements existants est également possible, à condition que le titulaire de garantie s'engage à permettre un report de paiement de plus de 6 mois.

La poursuite de l'élaboration du type d'engagements susceptibles de relever de cette garantie est en cours d'élaboration par le gouvernement flamand.

Un éventuel chevauchement avec le régime de garantie du gouvernement fédéral doit être examiné avec la banque ou la société de leasing. Le régime de garantie de la PMV doit être considéré comme complémentaire.

La banque ou la société de leasing décidera, après analyse, si votre financement est éligible à une telle garantie. L'analyse précitée est basée sur une projection de trésorerie adaptée à l'entreprise qui doit identifier plusieurs scénarios. **Le crédit supplémentaire et la garantie correspondantes ne sont donc pas automatiquement acquis.**

Cette prolongation s'étend jusqu'à la fin de l'année 2020.

**Lien vers le site:**

<https://www.pmvz.eu/corona-uitbreiding>

## Garantie COVID-19 Gigarant

Dans le cadre de l'assouplissement temporaire des règles européennes en matière d'aides d'État relatif à la crise du corona, Gigarant (régime de garantie supérieur à 1,5 million EUR) lancera sur le marché une garantie adaptée au COVID-19, qui offre davantage de flexibilité. La capacité de garantie de Gigarant sera augmentée de 1,5 milliard actuellement à 3 milliards EUR.

Caractéristiques de cette mesure:

- Uniquement pour le financement d'une entreprise qui au 31 décembre 2019 n'était pas une entreprise en difficulté (normalement l'évaluation se fait au moment de l'octroi);
- La durée est de maximum de 6 ans;
- Pour cette garantie de crise, la prime à payer en espèces sera réduite par rapport à la prime Gigarant actuelle;
- Une bonne répartition des risques entre les banques et le gouvernement est assurée;
- Le montant du financement garanti COVID-19 par entreprise sera temporairement limité conformément à la réglementation européenne (deux fois la masse salariale brute annuelle totale de 2019 ou 25 % du chiffre d'affaires total de 2019 ou, sous réserve d'une justification adéquate, les besoins de liquidité pour les dix-huit prochains mois pour une PME et pour les douze prochains mois pour une grande entreprise);
- Les dossiers qui entrent dans le champ d'application de 'l'accord corona' fédéral sont exclus de cette garantie.

**Lien vers le site:**

<https://www.pmv.eu/nl/financieel-arsenaal-van-pmv-ondersteunt-bedrijven-tegen-de-impact-van-het-coronavirus>



## Nouvel emprunt subordonné

De plus en plus de signaux provenant du marché indiquent que, outre les prêts-relais accordés par le gouvernement fédéral et pouvant aller jusqu'à un maximum de 12 mois qui permettent de couvrir les besoins de liquidité à très court terme, il existe un important besoin d'instruments financiers permettant de créer un tampon financier à moyen terme.

À cette fin, PMV PMV a créé un prêt subordonné de 3 ans.

### Conditions

- Focus sur les Starters et les Scale-ups, mais également sur les entreprises matures qui accusent temporairement des problèmes de liquidités suite à la crise corona et qui ont besoin d'un renforcement financier pour surmonter les effets de la crise.
- Ne pas être considérée comme une 'entreprise en difficulté'.
- Entreprises:
  - ayant un taux d'emploi effectif d'au moins 80 % de leur main-d'œuvre totale à la fin de 2019 (maximum 20 % de chômage temporaire), ou
  - qui s'engagent à retrouver à très court terme un emploi effectif d'au moins 80 % de leur main-d'œuvre totale à la fin de 2019 (maximum 20 % de chômage temporaire), ou
  - qui retirent au moins 50 % de leur nombre total de travailleurs du système de chômage temporaire et les remettent au travail.
- Entreprises sans arriérés de crédits ou d'impôts, de TVA ou de charges sociales en début de crise corona.
- Pour les entreprises bénéficiant de crédits (bancaires) : engagement des banques à rester à bord, à ne pas mettre fin aux crédits (bancaires) existants ou en reportant les remboursements de capital sur les financements en cours.

### Montant

Minimum: 25.000 EUR - maximum: 2.000.000 EUR.

Le prêt subordonné de trois ans est incompatible avec la prime de nuisance ou de compensation.

### Remboursement et intérêts

- Pour les Start-ups et les Scale-ups: remboursement intégral à l'échéance (emprunts 'bullet'), avec un intérêt différé de 5 %.
- Pour les PME et les indépendants: exonération des remboursements du capital pendant les 24 premiers mois, puis remboursements périodiques du capital avec un intérêt différé de 4,5 %.

### Lien vers le site:

<https://www.pmv.eu/nl/maatregelen-van-pmv-tegen-de-impact-van-het-coronavirus>

## Flandre: Prêt Winwin ("Winwinlening")

Le gouvernement flamand a récemment annoncé une extension des conditions relatives à la formule de prêts Winwin existante. Ainsi, le gouvernement flamand souhaite donner un peu plus de répit pour les PME dans ces temps de COVID-19.

Le prêt Winwin est un instrument par lequel les particuliers fournissent des ressources financières aux PME établies en Flandre au moyen d'une formule de prêt subordonné. Grâce à cet instrument, les particuliers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt annuel de 2,5 % sur le montant restant dû. Si la PME n'est pas en mesure de rembourser le prêt subordonné, le particulier/financier peut récupérer 30 %



du montant dû via un crédit d'impôt unique.

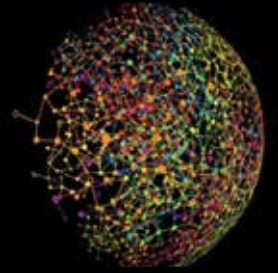
Suite à la décision du gouvernement flamand, les extensions corona suivantes ont été introduites:

- Augmentation du montant maximum d'investissement par prêteur (75.000 EUR au lieu de 50.000 EUR).
- Augmentation du montant maximum de financement par entreprise (300.000 EUR au lieu de 200.000 EUR).
- La garantie de l'État (récupération pour l'investisseur en cas de non-remboursement) passe de 30 % à 40 %.
- Les petits actionnaires (max. 5 % des actions) pourront également accorder un prêt Winwin.
- Une flexibilité supplémentaire en ce qui concerne la durée (5 à 10 ans au lieu de 8 ans auparavant).
- Les prêts arrivant à échéance en 2020 peuvent être volontairement prolongés de 2 ans.

**Lien vers le site:**

<https://www.vlaio.be/nl/subsidies-financiering/subsidiedatabank/winwinlening>

Combating  
COVID-19 with  
resilience



[www.deloitte.com/  
COVID-19](http://www.deloitte.com/COVID-19)

# Deloitte.

Deloitte refers to one or more of Deloitte Touche Tohmatsu Limited ("DTTL"), its global network of member firms, and their related entities (collectively, the "Deloitte organisation"). DTTL (also referred to as "Deloitte Global") and each of its member firms and related entities are legally separate and independent entities, which cannot obligate or bind each other in respect of third parties. DTTL and each DTTL member firm and related entity is liable only for its own acts and omissions, and not those of each other. DTTL does not provide services to clients. Please see [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about) to learn more.

Deloitte is a leading global provider of audit and assurance, consulting, financial advisory, risk advisory, tax and related services. Our global network of member firms and related entities in more than 150 countries and territories (collectively, the "Deloitte organisation") serves four out of five Fortune Global 500® companies. Learn how Deloitte's approximately 312,000 people make an impact that matters at [www.deloitte.com](http://www.deloitte.com).

This communication contains general information only, and none of Deloitte Touche Tohmatsu Limited ("DTTL"), its global network of member firms or their related entities (collectively, the "Deloitte organisation") is, by means of this communication, rendering professional advice or services. Before making any decision or taking any action that may affect your finances or your business, you should consult a qualified professional adviser.

© 2020. For information, contact Deloitte Accountancy. Designed and produced by the Creative Studio at Deloitte, Belgium